

Message à l'U2P 71 de M. Antony VADOT (Candidat LR sur la 4^{ème} circonscription)

« Bonjour M le Président,
Mesdames, Messieurs,

J'ai bien pris connaissance du livre blanc et du questionnaire que vous avez fait parvenir aux candidats aux élections législatives de 2024. Les thèmes que vous abordez sont essentiels pour le tissu artisanal et commercial de proximité qui fait partie des richesses de ma circonscription et de l'ensemble de la Saône et Loire. Par mes responsabilités, j'ai appris à apprécier ce réseau d'entrepreneurs qui constitue un atout pour le territoire.

Plutôt que de répondre brièvement aux questions posées (et qui sont parfois très techniques et nécessiteraient un travail d'analyse approfondi de ma part ; et les délais laissés par l'Etat dans cette dissolution précipitée et une campagne éclairée ne m'ont pas permis de vous répondre dans les temps, je vous prie de bien vouloir accepter mes excuses), je préfère vous donner mon point de vue et mes engagements sur les problèmes soulevés que j'ai pris la liberté de regrouper en 4 chapitres:

-La représentation des TPE-PME, les prérogatives des partenaires sociaux, les négociations des partenaires sociaux:

Je pense qu'effectivement le réseau des TPE-PME est sous représenté au niveau national et mérite d'être mieux pris en compte du fait de son importance en matière d'emplois et de création de valeur. Je privilégie les accords passés entre professionnels et salariés aux décisions parfois "hors sol" de l'Etat. Il faut faire confiance aux acteurs et leur donner les moyens pour obtenir des compromis durables.

-L'apprentissage, la formation, l'emploi et l'immigration :

L'implication des entreprises dans la formation des Jeunes est indispensable. Les efforts mis sur l'apprentissage doivent être poursuivis et les entreprises doivent être aidées pour cette mission qui leur est confiée. L'embauche de salariés étrangers peut s'avérer incontournable en raison de tensions sur le marché du travail dans certains secteurs et j'y suis favorable. Selon moi, c'est l'intégration et non l'immigration (certes contrôlée ..) qui est le problème dont l'Etat doit se saisir.

-Le coût du travail, de la protection sociale, la dette publique, les concurrences déloyales :

Notre modèle social depuis de nombreuses années ne met pas assez l'accent sur l'efficacité de l'argent public et des conditions d'attributions des aides. L'effort consenti par tous est très important et met de sérieux freins au développement de notre économie. Le Conseil Départemental de Saône et Loire en se saisissant du dossier RSA et en mettant en place un rapport "adulte/adulte" avec les bénéficiaires de cette prestation a réussi à faire baisser de près de 20% en un an le nombre d'allocataires du RSA avec un retour durable vers le travail. Cet exemple montre qu'il n'y a aucune fatalité dans la dépense publique.

Je partage également vos inquiétudes sur les formes de concurrences déloyales que peuvent constituer des micro-entreprises "pérennes" et des plateformes numériques bien éloignées des enjeux locaux.

-La transition écologique construction, la commande publique:

Dans ces domaines, il faut privilégier le bon sens et la simplification. Les enjeux sont compris par la société mais il faut maintenant des dispositifs et des normes plus simples et non remises régulièrement en question. Les entreprises ne peuvent pas être en permanence dans l'incertitude et la crainte de contrôles administratifs. Quant à la commande publique, je suis favorable à ce que les seuils pour les appels d'offre soient augmentés et que les procédures de réponse soient là aussi simplifiées. Les délais de réponse et de paiement des collectivités doivent être raccourcis.

Voilà les grandes lignes du programme pour lequel je souhaite m'engager au service du territoire et de ses acteurs locaux.

Je reste à votre disposition pour plus de précisions et espère avoir l'occasion d'échanger de vive voix prochainement avec votre organisation.

Anthony Vadot

Candidat aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet dans la 4e circonscription de SAONE ET LOIRE »